

L'ESSENTIEL FORWARD

AVRIL 2026

TEMPS DE LECTURE : 10 MINUTES

DÉCLARATIONS FISCALES 2026

INGÉNIERIE PATRIMONIALE

La période de déclaration de revenus approche, apportant son lot de complexité et d'incertitude. Faire appel à votre conseiller en gestion de patrimoine pour cette étape annuelle est un gage de sérénité et d'expertise fiscale.



Voici les échéances clés à retenir pour l'année 2026 :

5 mai : date limite pour la déclaration des SCI (formulaire 2072).

21 mai : départements 01 à 19 et non-résidents.

28 mai : départements 20 à 54.

4 juin : départements 55 à 976.

Transformer une obligation réglementaire en un processus fluide

Rompus aux formalités fiscales les plus complexes, nous accompagnons nos clients dans leurs obligations fiscales personnelles en toute confidentialité et sécurité.

Notre accompagnement est conçu pour être intégralement "clé en main". Une fois que vous nous avez transmis l'ensemble de vos pièces justificatives (relevés, attestations, revenus fonciers, etc.), nous prenons le relais. Nous analysons vos différents revenus, vérifions l'éligibilité de vos charges déductibles et nous assurons que chaque formulaire est correctement renseigné pour éviter toute erreur ou omission.

Au-delà de la simple saisie administrative, cet accompagnement vous permet d'avoir une vision précise et actualisée de votre situation financière. À l'issue de notre intervention, vous bénéficiez d'une synthèse détaillée de votre fiscalité. Ce document ne se contente pas de récapituler vos impôts; il constitue un véritable outil de pilotage. Plus qu'une démarche administrative, nous réalisons un travail sur-mesure, respectueux des aspirations individuelles, dans un but de valorisation et de protection du patrimoine.

Le saviez-vous : Un piège dans la déclaration des dépenses de rénovation énergétique ?

Vous envisagez des travaux de rénovation énergétique ? Vous avez probablement entendu parler du "super déficit" de 21 400 € qui s'ajoute au plafond classique de 10 700 € grâce auxquels vous pouvez déduire le montant de vos dépenses de travaux de vos autres revenus imposables.

Si cela paraît magnifique, la réalité des chiffres pourrait être moins favorable en y regardant de plus près :

Quand on utilise le super déficit (21 400 € au lieu de 10 700 €), on gagne certes une économie d'impôt sur le revenu immédiatement. Mais vous renoncez à l'opportunité d'effacer ce montant supplémentaire sur vos revenus locatifs futurs, où l'économie aurait porté à la fois sur l'impôt sur le revenu ET les prélèvements sociaux (17,2 %). Cette différence change tout !

	Avec Super Déficit (21 400 €)	Sans Super Déficit (10 700 €)
Imputation immédiate (N)	21 400 €	10 700 €
Gain IR immédiat (TMI 30%)	6 420 €	3 210 €
Montant reportable sur loyers taxables futurs (10 ans)	0 €	10 700 €
Gain fiscal futur (IR 30% + PS 17,2 %)	0 €	5 050 €
Gain total	6 420 €	8 260 €
Avantage	Trésorerie immédiate	+1 840 € d'économie réelle

Autrement dit :

Lors de sa déclaration, **ne jamais se précipiter dans un dispositif fiscal** sous prétexte qu'il paraît plus avantageux. Vérifiez d'abord votre situation personnelle avec votre conseiller. Parfois, la patience fiscale paie réellement mieux que l'impatience.

Toutes nos équipes sont à vos côtés durant cette période de déclaration fiscale, n'hésitez pas à nous contacter pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

LIRE AU-DELÀ DU BRUIT FOCUS MARCHÉ

A chaque début d'année son grand rituel. Économistes, gérants de fonds, stratégestes de chacune des maisons de gestion affûtent leurs analyses et publient leurs perspectives : **où va la croissance ? Que feront les banques centrales ? Quels marchés privilégier ? Et surtout, comment construire un portefeuille taillé pour l'année à venir ?**

Un exercice séduisant. Mais l'histoire récente nous a appris à l'aborder avec humilité. En février 2020, personne n'avait intégré une pandémie mondiale dans son scénario. En février 2022, rares étaient ceux qui anticipaient l'invasion de l'Ukraine. Dans les deux cas, les prévisions soigneusement construites ont volé en éclats en quelques semaines. Sans pour autant en répéter l'ampleur, 2026 pourrait s'inscrire dans cette lignée.

La guerre en Iran s'est imposée comme l'événement marquant de ce début d'année, un choc que peu avaient anticipé, et qui rebat profondément les cartes. Les conséquences se lisent déjà dans les données : révision à la baisse des perspectives de croissance, remontée des anticipations d'inflation, interrogations sur la trajectoire des taux directeurs. Le spectre de la stagflation, cette combinaison redoutée de croissance molle et de prix élevés, refait surface dans les discussions.

Trois mois. C'est le temps qu'il a fallu pour que les certitudes de janvier s'effacent. Les règles du jeu ont déjà changé. Pour comprendre ce basculement, il faut revenir sur ce que la guerre en Iran change concrètement.

Le choc pétrolier comme point de bascule

Le Moyen-Orient concentre une part considérable de la production mondiale de pétrole. Dès que la région s'embrase, les marchés réagissent et les prix de l'énergie montent — entraînant avec eux le coût du transport, de la production industrielle, des biens de consommation. L'inflation repart. Les ménages, dont le pouvoir d'achat s'érode, consomment moins. Et comme la consommation est le principal moteur de nos économies, la croissance ralentit. Les banques centrales se retrouvent alors face à un dilemme : baisser les taux pour soutenir la croissance, au risque d'alimenter encore l'inflation, ou les maintenir élevés pour contenir les prix, au risque d'étouffer un peu plus l'activité. Ce scénario porte un nom : la stagflation. Croissance molle, prix élevés, marges de manœuvre réduites. Un environnement qui ne plaît guère aux investisseurs, et c'est précisément celui-ci que les marchés ont commencé à intégrer sur la fin du trimestre.

Ce scénario ne s'est pas contenté d'alimenter les débats d'économistes, il s'est matérialisé dans les cours. Sur la fin du trimestre, l'ensemble des grandes classes d'actifs a subi les effets de ce nouvel environnement, chacune à sa façon.

Les **marchés actions** ont été fortement chahutés. Dans ce climat d'incertitude géopolitique et de hausse des prix de l'énergie, les investisseurs ont adopté une posture défensive : moins d'appétit pour le risque, plus de volatilité, des valorisations sous pression. Ainsi, les indices ont corrigé, pénalisés par des marges comprimées, des conditions de financement plus difficiles, et des taux qui remontent.

Les **obligations** n'ont pas été épargnées. La remontée des anticipations d'inflation a alimenté les craintes d'un maintien des taux à des niveaux élevés, ce qui pèse directement sur la valorisation des obligations déjà émises. Face à ce dilemme, les banques centrales ont choisi d'attendre. Les marchés ont sanctionné cette prudence, et les taux se sont écartés assez violemment sur la fin de trimestre.

Dans ce sombre tableau, une classe d'actifs tire pourtant son épingle du jeu : les **matières premières**. Portées par la flambée des prix de l'énergie, avec un pétrole qui a bondi de plus de 60 % sur le trimestre, elles ont confirmé leur rôle traditionnel de rempart contre l'inflation.

Lire au-delà du bruit

Les crises ont ceci de particulier qu'elles saturerent l'espace informationnel. Chaque jour a apporté son lot de nouvelles en provenance du Moyen-Orient, ses analyses, ses déclarations, ses retournements. Dans cet environnement, il est important de privilégier une approche disciplinée, en prenant du recul afin de distinguer les signaux durables des réactions de court terme et d'identifier les opportunités créées par les ajustements parfois excessifs des marchés.

Ainsi, sur le **marché obligataire**, les taux semblent sur-réagir au choc inflationniste actuel. À titre d'exemple, le taux à 10 ans français a dépassé 3,80 % à la fin du mois de mars. Les investisseurs intègrent déjà un scénario de resserrement monétaire particulièrement agressif, sans doute excessif. C'est précisément dans ces phases que se construisent des points d'entrée intéressants. Un repositionnement sur ce segment est donc à privilégier, les niveaux actuels offrant, de notre point de vue, un rendement attractif au regard du risque réel.

Sur les **actions**, la prudence reste de mise. Le durcissement des conditions financières lié au conflit et la pression sur la croissance pèsent sur l'ensemble du segment, de manière toutefois différenciée. Les petites et moyennes capitalisations apparaissent les plus exposées : plus sensibles aux conditions de crédit, moins armées pour absorber un choc de coûts prolongé. Pour ces raisons, nous préférons sous-pondérer ces segments dans l'attente d'une meilleure visibilité.

Autrement dit

Au fond, la leçon de ce premier trimestre rejoint celle des années précédentes : **les meilleures prévisions sont peut-être celles qui intègrent leur propre possibilité d'erreur**. Certains éléments de marché échappent à notre contrôle, restent imprévisibles ou difficiles à quantifier. C'est cette humilité qui doit guider chacune de nos décisions que cela soit dans la construction des portefeuilles, dans les ajustements des allocations, et dans le conseil que nous apportons à nos clients.

NOS CONVICTIONS ALLOCATION

	Sous-pondération		Neutre	Sur-pondération	
	--	-		+	++
Obligations				+	
Monétaire			=		
Souverain				+	
Obligations Court-terme				+	
Investment Grade Euro			=		
High Yield Euro		-			
Obligations États-Unis			=		
Dettes émergentes			=		
Actions		-			
Actions États-Unis			=		
Actions Europe			=		
Actions Japon				+	
Actions émergentes		-			
Large cap Zone euro			=		
Smid* Europe		-			
Smid* États-Unis		-			
Matières premières			=		
Pétrole (Brent)		-			
Or			=		
Devises			=		
EUR/USD			=		
Non coté				+	
Dette privée			=		
Private equity				+	
Infrastructure				+	
Immobilier		-			



PARIS
234 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

AIX-EN-PROVENCE
425 Allée François Aubrun
13100 Le Tholonet